



CHAMPIONNAT DE
FRANCE
 PARA
JUDO
 ADAPTÉ
DOLE JURA
 ESPACE
 TALAGRAND

14 | 15
AVRIL 2023

Soutenu par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à DOLE

Venir à DOLE

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement AB – BC - CD

Demande(s) de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



L'ASAL est ravie de vous accueillir à Dole dans notre belle région de Bourgogne Franche Comté pour les championnats de France de para Judo Adapté.

Grâce au dynamisme et au volontariat de tous les acteurs qui œuvrent chaque jour pour préparer cet évènement dans les délais impartis, dans le respect des conditions requises sur les installations de l'Espace Talagrand, les sportifs pourront se confronter dans leur sport dans un esprit basé sur la convivialité.

Au cœur des négociations partenariales entre la Fédération Française du Sport Adapté et la Fédération Française du Judo, l'implication des organes déconcentrés : l'ASAL Dole, le comité départemental du sport adapté du 39, le comité judo 39, la commission régionale du judo FFSA, la ligue de judo de Bourgogne Franche Comté, manifeste l'intérêt de chacun pour la pratique de cette discipline pour des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Cette discipline se développe depuis plusieurs années dans notre région.

L'organisation de ces championnats est pour nous une opportunité de la mettre en valeur et de tisser des liens avec des partenaires, favorisant à l'avenir sa promulgation, les échanges et la mixité.

La mobilisation des nombreux partenaires (la Mairie de Dole, le Grand Dole, le Conseil Départemental du Jura, la Direction Régionale de la Cohésion Sociale...), conforte que chacun est concerné par la pratique du sport pour des personnes en situation de handicap et peut contribuer à son accès.

Nous vous adressons ci-joint le dossier d'inscriptions au Championnat de France qui se déroulera du 14 au 16 Avril 2023. Ce dossier comporte plusieurs pages à nous faire parvenir et des renseignements destinés à vous accueillir le mieux possible.

Je salue les bénévoles, les dirigeants, les partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés et tous ceux qui s'occupent de faire vivre l'accessibilité du sport pour tous.

L'ensemble des membres du Comité d'Organisation Local se joint à moi pour souhaiter à tous les sportifs une bonne compétition, espérons que celle-ci offrira autant de plaisir à ceux qui y seront venus y assister.

Convaincus que cette manifestation sera témoin de fair-play, nous souhaitons réussite à l'ensemble des sportifs et un agréable séjour à tous.



Ludovic MICHELET
Président(e) du COL

Au cœur de la Bourgogne Franche Comté, au Nord du Jura, sur les rives du Doubs, sillonnée par le pittoresque canal des tanneurs, l'ancienne Capitale du Comté de Bourgogne dévoile aux passionnés une histoire riche et un patrimoine majestueux.

Ville natale de Louis Pasteur dont nous fêtons en 2022 le bicentenaire de la naissance, Dole fut également profondément imprégnée par l'œuvre de Marcel Aymé dont les célèbres (Contes du Chat Perché), et marquée par Edgar Faure et Jacques Duhamel, brillants hommes d'Etats et ardents défenseurs de ce territoire qu'ils appréciaient tout particulièrement !

Dole est une ville fière de son Histoire et de l'Histoire de celles et ceux qui l'ont marquée.

Dole s'inscrit comme un acteur essentiel du développement du Jura.

Résolument tournée vers l'avenir, Dole est une ville à taille humaine dont le dynamisme s'illustre au travers des projets qu'elle porte notamment au niveau sportif au niveau de la qualité de ses équipements et des événements sportifs phares qu'elle accueille du Tour de France au championnat de France para Judo Adapté !

A l'occasion de votre championnat de France, nous souhaitons la bienvenue aux nombreux athlètes qui se retrouveront du 14 au 16 avril 2023 à l'espace Pierre Talagrand.

Le judo est un sport qui s'affiche avec fierté, c'est un sport de partages qui porte des valeurs fondamentales : respect de l'autre, entraide, bienveillance et confiance mutuelle.

Nous souhaitons à tous les talents qui se donnent rendez-vous à Dole un bon championnat de France.



Jean-Baptiste GAGNOUX

Maire de DOLE

Vice-président du Conseil Départemental
du Jura



Jean-Pascal FICHÈRE

Président du Grand Dole

Bienvenue à DOLE

Dole est une commune française, elle se situe dans le nord du département du Jura, en région Bourgogne-Franche-Comté. Elle se situe à environ 10km de la Côte d'Or et environ 25km de la Saône-et-Loire. Elle est également à mi-chemin entre les deux métropoles régionales Besançon et Dijon.

Ville natale de Louis Pasteur, Dole imprégna profondément l'œuvre de Marcel Aymé et inspira Edgar Faure et Jacques Duhamel, tous deux brillants hommes d'état et ardents défenseurs de ce territoire qu'ils chérissent tant.

Ville d'art et d'histoire, la petite Venise jurassienne possède l'un des plus importants secteurs sauvegardés de France. Son centre historique dominé par le clocher de Notre-Dame, est truffé de secrets (des passages au cœur des hôtels particuliers majestueux aux cachots restés intacts depuis la Révolution française, en passant par les souterrains cachés ...).

Dole est tout à la fois une ville gastronomique, une ville culturelle, une ville sportive et une ville économique.

Elle est, avec 23 951 habitants en 2022, la ville la plus peuplée du département dont elle est l'une des sous-préfectures.

Ses habitants sont appelés les Dolois et les Doloises.

Dole est traversée, au Sud-est par le Doubs et la Clauge, ainsi que par le Canal du Rhône au Rhin et le canal des Tanneurs au Sud.



Venir à DOLE



Espace Pierre TALAGRAND
20 Place Precipiano
39 100 DOLE

En voiture

- Par l'A36 sortie 2 Authume – Axe Beaune-Mulhouse
- Par l'A39 sortie 6 Choisey – Axe Dijon-Lyon

Association des artisans Taxis du Grand Dole : 03 68 38 39 39



En train/TGV

- La gare TGV de Dole propose les lignes suivantes
- Paris-Dole en 2h15 (2 TGV par jour)
- Lyon-Dole en 3h
- Besançon-Dole en 30 minutes (20 TER par jour)
- Dijon-Dole en 30 minutes (6 TGV par jour)



Dole est à :

- 60 km de Besançon
- 51 km de Dijon
- 65 km de Beaune
- 60 km de Chalon sur Saône
- 120 km de Bourg en Bresse
- 190 km de Lyon
- 220 km de Genève

Comité d'organisation local

Président(e) du COL

Ludovic MICHELET

Co-président de l'ASAL DOLE

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Catherine CAILLON / Catherine MILLION
Secrétaire général	Michel GRENIER
Commission Coordination / Logistique	Olivier VUITTON
Commission Sportive	Ludovic MICHELET
Commission Médicale	Michel BRIGNOT
Commission Restauration	Henriette GRENIER
Commission Partenariats / Hébergement	Nathalie MILLION / Claudine ROLLE
Commission Communication	Ludovic MICHELET
Commission Animation / Bénévolat	Hélène CONRARD
Commission Développement Durable	Thomas DEVAUX

Cadre technique national JUDO	Marie-Paule FERNEZ mariepaule.fernez@sportadapte.fr
Déléguée technique fédéral du championnat	Marie-Paule FERNEZ mariepaule.fernez@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale JUDO	Bérengère MOUCHARD commission.judo@sportadapte.fr



COL France para judo adapté

ASAL – Association Sports Adaptés Loisirs

Ludovic MICHELET

174 avenue de Verdun

39 100 DOLE

06 43 63 55 98 - coljudo2023@gmail.com

asal.over-blong.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 14 avril 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations au manège de Brack et pesée à l'Espace Pierre Talagrand
18h15 - 19h00	Réunion des entraîneurs à l'espace Pierre Talagrand
18h15 - 19h00	Cérémonie d'ouverture à l'espace Pierre Talagrand
19h00 - 21h30	Repas au manège de Brack

Samedi 15 avril 2023

08h00	Ouverture des échauffements à l'espace Pierre Talagrand
09h00 - 12h00	Épreuves CD et BC à l'espace Pierre Talagrand. Remise des récompenses tout au long de l'épreuve
11h00 - 14h00	Repas au manège de Brack
14h00 - 18h00	Épreuves AB et BC à l'espace Pierre Talagrand. Remise des récompenses tout au long de l'épreuve
20h30	Repas de gala manège De Brack

Dimanche 16 avril 2023

09h00 - 11h30	Retrait des paniers repas au manège de Brack
---------------	--

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 23 mars 2023.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

**Vendredi 14 avril 2023 de 14h00 à 18h00
Au Manège de Brack
22 Place Frédéric BARBEROUSE, 39 100 DOLE**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para judo adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de :

- De 19h00 à 21h30 le Vendredi soir 14 avril
- De 11h00 à 14h00 le Samedi midi 15 avril

Ils auront lieu au :

**Manège de Brack
22 Place Frédéric BARBEROUSE, 39 100 DOLE**



La soirée de gala du samedi soir aura lieu:

Samedi 15 avril à 19h00
Au Manège de Brack
22 Place Frédéric BARBEROUSE, 39 100 DOLE

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 16 avril à 9h00
Au Manège de Brack
22 Place Frédéric BARBEROUSE, 39 100 DOLE

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Pensez à réserver vos petits déjeuners.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para judo adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para Judo adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para judo adapté** relève du règlement **para judo adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para judo adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

De plus, pour accéder au championnat de France, il est indispensable **de participer aux championnats interrégionaux et d'être classé dans les 5 premiers lorsque le championnat s'est déroulé en tableau et dans les 3 premiers (avec au moins un combat gagné)** lorsque le championnat s'est déroulé en poule.

Le listing des qualifiés pour le championnat de France est tenu à jour par la CSN au fur et à mesure des Championnats interrégionaux.

À défaut, **si un judoka ou une judokate n'apparaît pas dans le listing des qualifiés ou s'il n'a pu participer à aucun championnat interrégional**, une demande de dérogation, accompagnée d'un dossier explicatif, peut être effectuée auprès de la commission sportive nationale para judo adapté. Celle-ci étudiera la demande et y apportera un avis favorable ou défavorable.

Cas particulier dans les catégories regroupées : Les sportifs issus des catégories inférieures seront regroupés au sein d'une même poule ou dans une même partie de tableau, afin qu'ils puissent s'affronter lors de leurs premiers combats. Au moment de l'inscription à l'échelon supérieur, les sportifs classés dans une catégorie regroupée pourront s'inscrire dans leur catégorie d'origine.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements

Le référent Championnat de France de la CSN Judo FFSA en charge de la partie informatique – François-Xavier Girard – fx.girard@sportadapte-aura.fr– doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs qui seront envoyé par mail par les ligues ou les organisateurs des inter régions.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le jeudi 23 mars 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **samedi 11 avril 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para judo adapté Bérangère MOUCHARD** – et le Cadre technique national de la discipline – **Marie Paule FERNEZ**– est programmée le :

Vendredi 14 avril 2023 de 18h15 à 19h00
A l'espace Pierre Talagrand
20 Place Precipiano, 39 100 Dole

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à commission.judo@sportadapte.fr.

Catégories d'âge

Catégories	- 16 ans	- 18 ans	Séniors 18 ans et +	Vétérans 1 35 à 44 ans	Vétérans 2 + de 44 ans
2022-2023	2008-2007	2006-2005	2004-1988	1987-1978	1977 et avant

Si le sur classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour **para judo adapté**.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **23 mars 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

174 avenue de Verdun, 39 100 DOLE

06 43 63 55 98 - coljudo2023@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		...€
Formule 2 --Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
Repas du vendredi soir 14 avril	17€		...€
Repas du samedi midi 15 avril	17€		...€
Repas de gala du samedi soir 15 avril	20€		...€
Panier repas du dimanche midi 16 avril	6€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL JUDO 2023**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 23 mars 2023

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

174 avenue de Verdun, 39 100 DOLE

06 43 63 55 98 - coljudo2023@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **judo**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer
au COL avant le **23 mars 2023****

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

174 avenue de Verdun, 39 100 DOLE

06 43 63 55 98 - coljudo2023@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **judo**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer
au COL avant le **23 mars 2023****

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

174 avenue de Verdun, 39 100 DOLE

06 43 63 55 98 - coljudo2023@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **judo**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline Bastien ARNAU – commission.judo@sportadapte.fr.

Je soussigné(e) M. /M^{me}..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M. /M^{me} participe au championnat de France **para judo adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M. /M^{me}.....

Agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para judo adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e)M. /M^{me}.....

Représentant légal de M. /M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para judo adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Ludovic MICHELET –COL France para judo adapté ASAL

174 avenue de Verdun – 39100 DOLE

06 43 63 55 98– coljudo2023@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 14 avril 2023 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale
- Etre inscrit(e) sur le listing des qualifié(e)s de la CSN ou dérogation validée par la CSN
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Espace Pierre TALAGRAND

20 Place Precipiano

39 100 DOLE

Liste des hébergements

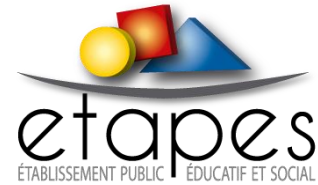
Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ibis Dole Sud Choisey 16 rue Fourney Zone commerciale de Choisey 39100 Choisey	03 84 82 18 00		7min (4,1km)
Ibis budget Rue des Bauvrettes espace commercial 39100 Choisey	03 84 82 29 68		8min (4,6km)
Campanile 12 rue J.M. Jacquard 39100 Dole	03 84 82 05 39		8min (3,3km)
Hôtel la cloche 1 place Grévy 39100 Dole	03 84 82 06 06		5min (1,9km)
Hôtel au moulin des écorces 14 allées du pont Roman 39100 Dole	03 84 72 72 00		15min (1,1km)
Hôtel la chaumière 346 avenue du Maréchal Juin 39100 Dole	03 84 70 72 40		6min (4,2km)
Hôtel F1 6 rue Alexandre Vialatte 39100 Dole	08 91 70 52 35		8min (5,1km)
Hôtel trois magot 40 avenue Aristide Briand Place de la gare SNCF 39100 Dole	03 84 72 27 04		4min (1,5km)
Hôtel le voyageur 34 avenue Aristide Briand 39100 Dole	03 84 72 18 73		4min (1,3km)

→ Retrouvez également de nombreux gîtes et Airbnb sur la commune de Dole et ses alentours



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

